



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gendarmerie et police

Question écrite n° 100409

Texte de la question

M. Guy Teissier appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur des dispositions non coûteuses et simples qui pourraient être prises pour améliorer les conditions d'arrivée des personnes en charge de la sécurité, gendarmes, policiers, militaires, lorsqu'ils occupent un nouveau logement, en fonction de leur redéploiement. Certains administrés lui ont fait part des difficultés rencontrées notamment par les gendarmes ou les militaires qui s'installent dans des logements où l'électricité a été coupée. Il serait bon de prendre des mesures pour que ces personnes aient accès à l'énergie et au téléphone dès qu'elles prennent possession d'un nouveau logement. Cette marque de courtoisie serait la moindre des délicatesses qui est due à celles et ceux qui œuvrent nuit et jour pour garantir la sécurité des Français. Aussi, il lui demande les dispositions qui pourraient être prises dans cette optique.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100409

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2016](#), page 8986

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)